

LES PRATIQUES D'INJECTION EN MILIEU FESTIF ÉTAT DES LIEUX EN 2008

*Données issues du dispositif TREND
de l'OFDT*

**Guillaume GIRARD
Gwenaëlle BOSCHER**

TREND
Tendances récentes et nouvelles drogues



Les pratiques d'injection en milieu festif État des lieux en 2008

Données issues du dispositif TREND de l'OFDT

Guillaume GIRARD
Gwenaëlle BOSCHER

Sommaire

SOURCES ET CONTRIBUTIONS	3
SYNTHESE	3
1. INTRODUCTION	5
1.1. DES OBSERVATIONS LIMITEES A L'ESPACE FESTIF TECHNO ALTERNATIF	5
1.2. L'ESPACE FESTIF TECHNO ALTERNATIF, UN ESPACE AUX MULTIPLES FACETTES	5
1.3. DES PUBLICS VARIES DANS LES RASSEMBLEMENTS TECHNO ALTERNATIFS	6
2. L'INJECTION EN MILIEU FESTIF VUE PAR LES ACTEURS DE REDUCTION DES RISQUES	8
2.1 DES INJECTIONS RELATIVEMENT RARES...	8
2.2. ...QUI SE FONT DE PLUS EN PLUS VISIBLES SUR CERTAINES SOIREES	8
2.3. UNE AUGMENTATION DES QUANTITES DE MATERIEL DISTRIBUE SUR CERTAINS TECHNIVALS	9
3- LA POPULATION INJECTRICE EN MILIEU FESTIF	10
3.1. DEUX PROFILS SPECIFIQUES D'USAGERS EN MILIEU FESTIF	10
3.2. TYPOLOGIES DE CARRIERE DE L'INJECTEUR EN MILIEU FESTIF	11
3.3. DES PRATIQUES DISTINCTES EN FONCTION DES MILIEUX FREQUENTES	12
3.4. DES PROFILS D'INJECTEURS EN MILIEU FESTIF	13
3.5. LES PRODUITS CONSOMMES PAR VOIE INJECTABLE EN MILIEU FESTIF	14
3.6. DES PRODUITS CONSOMMES EN ASSOCIATION	16
4. REPRESENTATION DE L'INJECTION ET RISQUES ENCOURUS	17
4.1 REPRESENTATION DE L'INJECTION : ENTRE REJET ET EXCLUSION	17
4.2. LES FACTEURS DE RISQUE PROPRES A L'INJECTION EN MILIEU FESTIF	18
5. LA REDUCTION DES RISQUES LIEE A L'INJECTION EN MILIEU FESTIF	21
5.1. UNE PRISE EN COMPTE DU RISQUE LIE A L'INJECTION ARRIVEE TARDIVEMENT	21
5.2. L'ACCES FACILITE AU MATERIEL STERILE D'INJECTION	22
5.3. LA VISIBILITE DU MATERIEL STERILE D'INJECTION DANS LES ESPACES FESTIFS	22
5.4. L'EDUCATION A LA REDUCTION DES RISQUES LIES A L'INJECTION	23
CONCLUSION	26
BIBLIOGRAPHIE	28

Sources et contributions

Les données relatives à l'évolution des pratiques d'injection en milieu festif sont principalement issues du dispositif TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues) de l'OFDT. Elles ont été collectées au sein des rapports TREND (de 2000 à 2007) locaux et nationaux, ainsi que des notes spécifiques réalisées sur cette thématique. En parallèle, plusieurs sites (Metz, Paris, Rennes, Toulouse) ont participé à ce travail en 2007, en questionnant les professionnels locaux lors des groupes focaux (« Maintien de l'ordre » et « sanitaires ») et au moyen d'enquêtes quantitatives et qualitatives spécifiques auprès des usagers. Ce travail a fait l'objet d'une note particulière pour chaque site. Enfin, quelques données de cadrage sont issues du rapport « *pratiques et opinions liées aux usages des substances psychoactives dans l'espace festif « musiques électroniques »* » de C. Reynaud-Maurupt (2007).

Auteurs : Guillaume Girard et Gwenaëlle Boscher (CIRDD Bretagne, site TREND de Rennes).
Sous la direction de Chantal Amar (Directrice du CIRDD Bretagne)

Conclusion et relecture : Matthieu Chalumeau et Julie-Emilie Adès (OFDT).

Coordination de l'observation locale et auteurs des notes de sites : Gwenaëlle Boscher et Guillaume Girard (CIRDD Bretagne, site TREND de Rennes), Sandrine Halfen (ORS IDF – site TREND Paris), Michel Monzel (CMSEA – site TREND Metz) et Guillaume Sudérie (Graphiti – site TREND Toulouse).

Coordination générale : Pôle TREND OFDT

Synthèse

Les observations réalisées par les différents sites locaux du réseau TREND permettent de dresser un état des lieux sur l'injection de drogues illicites pratiquée lors d'événements festifs et plus particulièrement sur le milieu « techno alternatif ». L'injection demeure rare au regard des autres modes d'administration, taboue, contraire à « l'idée de la fête » et principalement pratiquée lors de rencontres particulières : les technivals et free parties. Néanmoins certains indicateurs soulignent une augmentation probable de l'injection au sein de ces espaces, fréquentés par une population jeune, masculine et très majoritairement consommatrice de substances illicites.

L'héroïne et la cocaïne sont les deux produits principalement injectés, par deux sous-groupes distincts : des injecteurs quotidiens, pour qui la fête constitue une opportunité de plus de consommation et des d'injecteurs occasionnels qui ne pratiqueraient l'injection que lors de ces événements.

La volonté d'étudier un thème centré sur la pratique de l'injection dans un cadre festif spécifique, dit « alternatif » résulte d'un double constat : un manque d'information disponible sur cet acte pratiqué lors de certains rassemblements d'une part et d'autre part un ressenti des acteurs de terrain sur une probable évolution tant dans le nombre de personnes qui ont recours à ce mode d'administration que concernant le profil de ces usagers. En effet, l'ensemble des acteurs de la réduction des risques et des dommages dans l'espace festif « alternatif », et notamment les intervenants en teknival, s'accorde à dire que les pratiques d'injection, longtemps rejetées par la mouvance alternative, étiquetées comme étant des pratiques du toxicomane de rue, précaire, sont depuis quelques années plus prégnantes, ou du moins plus visibles au sein de cet espace festif. Longtemps cantonnée aux observations réalisées en milieu urbain, la pratique de l'injection se rencontrerait plus fréquemment lors de rassemblements festifs « alternatifs ». Ainsi, à titre d'information, l'étude réalisée par C. Reynaud Maurupt (2007) sur les pratiques d'injection parmi les usagers qui fréquentent l'espace festif alternatif montre que sur un échantillon de 1418 usagers interrogés, 5,6% déclarent avoir consommé des substances par voie injectable au moins une fois au cours de la vie, dont 0,6% au cours du mois qui a précédé l'enquête. Plus particulièrement, parmi les usagers qui fréquentent l'espace festif alternatif, 8,5% déclarent ce mode d'usage au cours de la vie et 1,5% au cours du dernier mois.

Fort de ces constats, il convient désormais d'appréhender ce phénomène sous plusieurs angles. Ainsi, après avoir contextualisé le milieu festif et avoir décrit ses évolutions en France depuis une vingtaine d'années, la pratique d'injection sera abordée sous le regard des acteurs de la réduction des risques, puis à partir de différents éléments tirés des rapports TREND de ces dernières années. Tour à tour seront abordées les questions de carrière d'injecteur en milieu festif, de pratiques distinctes selon les milieux festifs habituellement fréquentés et les produits injectés. Enfin, un point sera fait sur les représentations de l'injection et les risques encourus par ce type de pratique, ainsi que sur la réduction des risques en milieu festif.

1. Introduction

1.1. Des observations limitées à l'espace festif techno alternatif

Initialement, le dispositif TREND avait fait le choix de porter ses observations ethnographiques sur trois grands courants culturels et musicaux qualifiés d'alternatifs : le milieu punk-rock, celui des squats artistiques et le milieu techno alternatif, divisé en sous ensembles. Deux raisons viennent étayer ce choix. La première porte sur l'existence d'une tradition d'observation au sein du dispositif TREND dans ces trois milieux. La seconde réside dans la mise en évidence antérieure par les observateurs du dispositif national de pratiques d'injection au sein de ces espaces.

Concernant le milieu des squats artistiques, il semble que de nombreux sites TREND n'aient pas relevé leur présence sur leur territoire d'observation. Pour les sites ayant noté la présence de squat artistique (e.g. Toulouse, Rennes), les soirées proposées au sein de ces lieux relèvent soit de la culture techno, soit de la culture punk-rock pour l'essentiel. C'est pourquoi, initialement considérés comme une catégorie à part entière, l'observation des squats artistiques s'est fondue dans les deux autres milieux observés.

Au sujet de la culture punk-rock, le milieu reste assez confiné. Certains sites n'ont pas relevé la présence de ce courant au sein de leur territoire. Par ailleurs, l'intervention des associations de réduction de risques, principaux relais de l'observation ethnographique en milieu festif y est rare, alors que la pratique de l'injection semble, malgré le peu d'informations disponibles sur ce point, y être présente.

L'observation des pratiques d'injection en milieu festif alternatif porte essentiellement sur le milieu techno alternatif. Ce dernier groupe rassemble toutes les soirées de type free parties, technival, rave-parties, voire squat parties.

1.2. L'espace festif techno alternatif, un espace aux multiples facettes

Le milieu techno alternatif a connu depuis 2000 un développement sans précédent. L'offre de soirées s'est multipliée sur le territoire français. Le nombre d'amateurs de ce courant a lui aussi augmenté. Cette évolution n'a pas été sans conséquences. Des problèmes sanitaires (relatifs notamment à l'usage de drogues) et d'ordres publics ont, dans l'imaginaire collectif, pris le dessus sur le volet artistique. Les pouvoirs publics devant alors faire face au nombre grandissant de soirées d'ampleur, ont décidé de soumettre le milieu des free parties à une réglementation¹. Ainsi, les organisateurs doivent depuis 2002 déposer un dossier en préfecture s'ils souhaitent organiser une soirée de plus

¹ Décret n°2006-334 du 21 mars 2006 modifiant le décret n°2002-887 du 3 mai 2002 pris pour l'application de l'article 23-1 de la loi n°95-73 du 21 janvier 1995 et relatif à certains rassemblements festifs à caractère musical. Ce décret précise que « Les rassemblements exclusivement festifs à caractère musical sont soumis à déclaration dès lors qu'ils répondent à l'ensemble de ces caractéristiques [dès lors que] l'effectif prévisible des personnes présentes sur le lieu de rassemblement dépasse 500 et non plus 250 »

500 personnes. Pour les soirées regroupant un nombre inférieur de personnes, les organisateurs doivent disposer uniquement de l'accord du propriétaire du terrain où se déroulera la free party.

Le plus souvent organisées à l'extérieur, les free parties sont gratuites ou sur donation. Les amateurs de free revendiquent une image décalée et de « contre-culture »². Les compositions musicales appréciées lors de ces rassemblements se classent bien souvent, parmi les tendances les plus agressives de la famille Electro : Hardcore, Hard-teck, Tribe. La récente réglementation a scindé ce milieu entre des soirées confidentielles, de moins de 500 personnes, réservées à un cercle d'initiés, où la présence des associations de réduction des risques demeure assez rare et des soirées légales de type rave-party ou technival où la prévention est plus souvent présente. À ces considérations il convient d'ajouter un éventuel paramètre transfrontalier. En effet, les sites de Toulouse, Bordeaux, Lille, Metz et Marseille observent de plus en plus de jeunes Français fréquentant des free parties espagnoles, belges allemandes et italiennes,

1.2.1. Les rave parties de plus en plus nombreuses sur le territoire français

Les rave parties sont des soirées légales à entrée payante bien souvent organisées dans des établissements de nuit de type discothèque. Les amateurs de rave se perçoivent également comme porteurs d'une contre culture mais teintée d'une composante plus hédoniste. Les styles de musique écoutés oscillent entre les tendances électroniques dance-floor et des sonorités plus dures : House, Electro, Trance, jungle, Hardcore... Depuis le décret de 2002³, le nombre de rave parties, notamment en province, a considérablement augmenté, profitant du vide laissé par la diminution de la fréquentation et de la fréquence des free-parties en France.

1.2.2. Le technival, des fêtes qui regroupent un très grand nombre de participants

Le technival, évènement phare de la contre culture techno, regroupe différents Sound systems qui diffusent de la musique électronique, avec une dominante pour les sons les plus durs. Des dizaines de milliers de teuffeurs (de toutes origines sociales) se rassemblent pour festoyer plusieurs jours de suite. Ce type d'évènement est lui aussi régi par une réglementation. Ces évènements sont organisés en concertation avec les pouvoirs publics. L'évènement est largement relayé par les médias et la présence des associations de réduction des risques y est systématique. Parallèlement aux technivals légaux, que certains « puristes » de la free party appellent « sarkoval », des technivals illégaux réapparaissent dans le paysage de la techno française (i.e. Clastres-Aisne, mai 2007) en opposition aux évènements légaux, où un nombre important de teuffeurs ne retrouve plus chez les participants les idéaux et valeurs de « contre-culture » et fustige l'encadrement inhérent à ces manifestations.

1.3. Des publics variés dans les rassemblements techno alternatifs

Selon les observations ethnographiques produites dans le cadre du dispositif TREND depuis 2001, les soirées techno alternatives attirent un public relativement jeune et

² Reynaud-Maurupt (C.) et al., Pratiques et opinions liées aux usages des substances psychoactives dans l'espace festif « musiques électroniques », 2007, Saint Denis, OFDT, 141p.

³ Voir décret N° 2006-334

masculin. La tranche d'âge la plus représentée semble être celle des 18/25 ans. L'usage de drogues y est largement pratiqué. Les produits les plus consommés semblent être, derrière le tabac, l'alcool et le cannabis, les stimulants (cocaïne, amphétamines, ecstasy) et les hallucinogènes (LSD, champignons). Il est à noter que les opiacés, notamment l'héroïne, longtemps rejetée et étiquetée comme étant un produit antagoniste à la fête par les participants de ces rassemblements, tend à se rencontrer davantage sur ce genre d'évènement depuis 2002/2003. Le sniffing et l'ingestion demeurent les modes d'administration les plus fréquemment rencontrés.

Ces observations ont par ailleurs, été confirmées par l'enquête sur les pratiques et opinions liées aux usages des substances psycho-actives dans l'espace festif « musiques électroniques » précédemment mentionnée. Ainsi, 66% des personnes appartenant au groupe d'affinité alternatif, lequel regroupe les amateurs de free parties et de raves parties, sont des hommes. L'âge moyen des participants est d'environ 23 ans. S'agissant de l'usage de produits illicites, il apparaît y être largement répandu. En effet, 92,8 % des personnes rencontrées déclarent avoir expérimenté l'ecstasy, 81,2 % la cocaïne et 81,1 % les champignons hallucinogènes... Concernant plus particulièrement les usages récents de substances illicites (au cours des trente derniers jours), 81,3 % des personnes du groupe alternatif rencontré déclarent avoir une consommation de produits illicites (hors tabac, alcool et cannabis) dont 70,8 % pour de la cocaïne et/ou de l'ecstasy. Cependant, cette homogénéité d'apparence tend à se dissoudre dans des logiques propres à chaque type d'évènement. En effet, la structuration différente des raves parties, free parties et technivals induit de fait des différences, tant au niveau des publics présents sur le site que des pratiques de consommations inhérentes à ces publics.

À cet égard, il semble que le public des free-parties soit composé quasi-exclusivement d'initiés. En effet, ces soirées sont rarement annoncées publiquement. Pour s'y rendre, il est nécessaire de connaître, de près ou de loin, des personnes de l'organisation. Pour les raves parties organisées bien souvent dans des établissements de nuit, l'information est plus largement diffusée via un service de communication. Le lieu et la médiatisation favorisent la mixité de la population. Cependant, le caractère onéreux et la sélectivité à l'entrée de ces évènements excluent, de fait, les populations les plus précaires (i.e. jeunes errants). Au sujet des technivals, la mixité du public y est de loin la plus importante. Le relais médiatique dont font l'objet ces manifestations ainsi que la non sélectivité à l'entrée et la gratuité induisent un brassage de population allant des teuffeurs aux clubbers, en passant par les « touristes »⁴ et des populations plus précarisées, observées habituellement en milieu urbain (i.e. jeunes errants, jeunes de quartiers, usagers fréquentant les centres de soins). Ces disparités doivent être prises en compte dans la description et la contextualisation des pratiques d'injection observées en milieu festif techno alternatif.

⁴ Des personnes habitant à proximité du lieu du technival qui s'y rendent par curiosité

2. L'injection en milieu festif vue par les acteurs de réduction des risques

2.1 Des injections relativement rares....

Comparées aux autres modes d'administration, les pratiques d'injection en milieu festif demeurent rares et essentiellement confinées aux milieux alternatifs relevant de la culture techno ou punk-rock. La présence des associations de réduction des risques (RDR), principal relais de l'observation ethnographique en milieu festif, se cantonne essentiellement aux événements de grande ampleur ce qui limite la portée de l'analyse. En effet, concernant les free parties hebdomadaires de moins de 500 personnes, l'intervention des associations demeure assez rare. Et quand bien même elles interviennent sur ce genre de soirée (i.e. Médecins du monde-Site de Toulouse, Orange bleue-Site de Rennes), elles ne relèvent pas un engouement particulier des teuffeurs autour de la pratique d'injection. Pour preuve, assez peu de matériel de réduction des risques (i.e. seringues individuelles, Stéribox®) y est distribué. Lorsque les acteurs de RDR abordent cette question avec le public, les échanges traduisent davantage un dégoût, un rejet de cette pratique, qualifiée d' « étape ultime », synonyme de dépendance et de sida. Peu fréquemment, des demandes de prise en compte du risque infectieux, ou d'orientation vers des structures de soin ou de programme d'échange de seringues sont abordées. Cependant, étant donnée la relative absence des associations de RDR sur ce genre d'événements, il est tout à fait envisageable que le public injecteur, s'il existe, apporte lui-même son propre matériel, pour pallier l'éventuelle non disponibilité de celui-ci sur le site de la free party. La pratique d'injection pourrait donc être sous-estimée lorsqu'elle est appréhendée sous l'angle des demandes recensées par ces acteurs. Enfin, l'injection est généralement pratiquée dans un endroit isolé (voiture, tente, camion), à l'abri des regards indiscrets, la visibilité de cette pratique s'en trouve donc réduite. En raves parties, une faible demande concernant l'injection est à noter. L'absence de publics précarisés⁵, injecteurs, peut être un des facteurs explicatifs. D'autres explications relatives au cadre imposé par ce genre de soirée peuvent aussi être avancées tel que le contexte inhérent à une boîte de nuit ou un événement encadré :

- *Le contrôle social est plus grand qu'en free party et en technival : la présence de videurs et/ou de caméras dissuade, mais surtout l'espace est avant tout collectif, il n'y a pas de lieux spécifiques à l'injection, puisqu'il est difficile de se retirer dans un endroit calme (TOULOUSE-2008).*

2.2. ...qui se font de plus en plus visibles sur certaines soirées

En technival, les pratiques d'injection semblent plus prégnantes que sur les autres événements festifs. Ainsi, depuis 2004, de nombreux acteurs de réduction des risques témoignent d'une visibilité accrue des actes d'injection. Ces derniers ne sont pas toujours

⁵ Cf. Description du public fréquentant les rassemblements techno alternatif

réalisés dans un endroit reculé et isolé comme cela peut être le cas en free parties. Des cas d'injections aux abords des stands de prévention, dans des conditions d'hygiène difficiles ont été rapportés par des acteurs de RDR. Ces usagers, ne disposant pas de véhicule, profitent de l'éclairage de certains stands pour réaliser leur injection.

2.3. Une augmentation des quantités de matériel distribué sur certains technivals

La distribution du matériel stérile pour usagers de drogues par voie injectable (seringues individuelles ou conditionnées en Stéribox®) lors des technivals tend à augmenter. Différentes observations en ce sens ont été rapportées depuis 2001:

- Technival de Carnoët (22) – 40 000 personnes – juin 2005
L'injection est une pratique qui persiste, et qui est en forte progression sur certains sites : alors que l'année dernière, cinq cents à six cents kits d'injection avaient été fournis sur un technival, cette année, près de 1200 auraient été distribués [sur un technival de même ampleur]. (RENNES 2006)

Le même constat a été rapporté sur le technival de Pamiers (09) en septembre 2007 et au technival de Rennes (35) en décembre de la même année.

Ce constat relatif à l'augmentation de matériel distribué appelle plusieurs questionnements : est-ce directement le résultat d'une évolution conséquente du nombre d'injecteurs, ou bien ce phénomène est-il dû à une meilleure appropriation du dispositif de réduction des risques par les usagers ? En l'absence d'indicateurs, autre que la distribution du nombre de kits d'injection, il paraît aléatoire de trancher. D'autant que pour chaque évènement, il convient de contextualiser ces pratiques. En effet, concernant le technival de Pamiers, comme pour l'évènement rennais, les structures de RDR présentes expliquent que « *l'importance de cette distribution de kits est à mettre en relation avec la population issue des milieux urbains injecteurs* » (TOULOUSE-2008). Enfin, au sujet du technival de Carnoët, l'augmentation de la distribution serait à mettre en relation avec la forte disponibilité de la cocaïne : « *on peut aussi attribuer cette augmentation à l'injection compulsive de cocaïne* » (RENNES-2006).

Force est de constater que certaines structures de réduction de risques, devant faire face à cet afflux de demandes de matériels de réduction des risques, ont créé ou sont en passe de créer des pôles d'action spécifique à ce risque.

3- la population injectrice en milieu festif

Il apparaît relativement complexe d'établir un portrait type de l'utilisateur injecteur en milieu festif et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les pratiques d'injection demeurent taboues, donc peu revendiquées (PARIS-2005) ; elles sont ainsi peu connues des professionnels. Par ailleurs, ce mode d'usage semble antinomique de l'image de la fête. Bien souvent ce comportement est assimilé à la perte de contrôle, la dépendance, voire la déchéance (LILLE-2004). L'injection de certaines substances, telle les opiacés ou la kétamine rendrait l'utilisateur passif et peu enclin à participer activement à la fête (PARIS-2008). D'ailleurs, certaines personnes n'hésitent pas à rejeter les usagers qui s'adonnent à ce type de pratiques. Enfin, pour pratiquer ses injections, l'utilisateur cherche le plus souvent un endroit calme, éclairé, à l'abri des regards mais aussi du bruit occasionné par la fête. Ce type de pratiques plutôt intimes, nécessite de s'isoler, ce qui n'est pas toujours aisé en contexte festif, et rend de surcroît, les pratiques peu visibles.

Malgré ces limites, quelques éléments permettent d'effectuer des typologies d'utilisateurs injecteurs qui s'appliquent principalement au milieu techno. Les pratiques au sein du milieu punk/rock seront, elles aussi, évoquées mais le faible nombre d'éléments disponibles sur ce milieu invite à la plus grande prudence quant à une éventuelle généralisation des faits rapportés.

3.1. Deux profils spécifiques d'utilisateurs en milieu festif

La plupart des observations faites sur les utilisateurs injecteurs en milieu festif s'accordent sur le fait que ceux-ci sont principalement des hommes, âgés de 18 à 35 ans. Peu de femmes fréquentent le milieu festif, de fait le nombre d'injectrices sur l'ensemble des utilisateurs injecteurs est lui aussi très faible (RENNES, 2008). Marseille (2005) souligne par ailleurs, que les utilisateurs injecteurs semblent un peu plus âgés que la moyenne des personnes qui fréquentent l'espace festif. Enfin, ces derniers sont souvent en situation précaire, que ce soit au niveau du logement et/ou des revenus (RENNES-2008).

Outre ces caractéristiques génériques, il semble qu'une distinction puisse être opérée entre deux groupes d'injecteurs spécifiquement :

- les utilisateurs injecteurs au quotidien : ceux-ci seraient pour la plupart d'entre eux des utilisateurs dépendants aux opiacés. Ils ne se revendiqueraient d'aucun mouvement culturel en particulier, les « teufs » seraient pour eux un espace de consommation et de revente des substances psychoactives (PARIS-2008). Ils bénéficieraient d'un suivi en CAARUD⁶ ou en CSST. Metz (2008) rapporte que cette inscription dans un programme de substitution serait pour certains utilisateurs un moyen d'attendre des opportunités d'injection.
- les injecteurs occasionnels qui profitent des « teufs » pour consommer par voie intraveineuse. Parmi ces derniers deux sous-groupes émergeraient : les plus anciens (lesquels auraient un passé d'injecteur régulier) profiteraient des soirées ou des teufs pour se faire « *un extra* », une injection d'un produit

⁶ CAARUD : Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des utilisateurs de drogues

donné (PARIS-2008 ; RENNES-2008), et les plus jeunes, qui entreraient dans la consommation par injection et qui profiteraient du milieu festif pour se procurer les produits à injecter (RENNES-2008). D'autant, que pour ce dernier sous-groupe il semblerait que le regard qu'ils portent sur l'injection soit celui d'une plus grande tolérance vis-à-vis de celle-ci.

3.2. Typologies de carrière de l'injecteur en milieu festif

3.2.1. Les usages de produit, un parcours commun entre le milieu festif et le milieu urbain

Les parcours d'usages des consommateurs rencontrés en milieu festif sont à la fois très variables d'un individu à l'autre, mais aussi très proches de ceux observés en milieu urbain. Toutefois, un parcours type peut être dressé : les premiers produits consommés par les usagers entre 11 et 14 ans qu'ils soient ou non devenus injecteurs quelques années plus tard sont généralement les produits licites (l'alcool, le tabac, les solvants), et le cannabis. L'expérimentation des produits illicites (hors cannabis) se fait plus tardivement lors des premières soirées en milieu festif alternatif (entre 16 et 20 ans). Ces expérimentations concernent dans un premier temps les drogues de synthèses (ecstasy, LSD...). La recherche de nouvelles expériences et de nouvelles sensations peut conduire petit à petit, les consommateurs à faire usage de cocaïne et d'héroïne. Pour ce faire, les modes d'usage les plus fréquents sont l'inhalation à chaud et le sniffing (METZ-2008 ; PARIS-2008). Les usagers apprennent à consommer divers produits soit de façon concomitante, soit en alternance afin d'en potentialiser ou d'en réguler les effets. Ainsi, à titre d'exemple, l'usage d'héroïne peut être pris afin de réguler ou d'amortir la descente des stimulants.

Dans ce parcours, il peut arriver à l'issue d'une « teuf », que l'utilisateur quitte la fête avec un reliquat de produit, en l'occurrence de l'héroïne, qu'il consommera à domicile. Ce peut être là, pour certains, la première rencontre avec le produit en dehors du milieu festif. La mise en place de consommations plus ou moins régulières sera alors dépendante de l'environnement psycho-social dans lequel évolue l'individu.

3.2.2. L'entrée dans les pratiques d'injection

Très souvent, les pratiques d'injection s'imposent à l'utilisateur lorsque celui-ci a atteint un certain seuil de tolérance en termes d'effets. La recherche de nouvelles sensations et d'expérimentations vont conduire l'utilisateur à essayer la pratique d'injection. Celle-ci se fera la plupart du temps, en dehors du cadre festif, telle en témoigne l'enquête réalisée sur cette thématique dans le cadre de TREND-Rennes (2008). Sur 53 usagers injecteurs enquêtés, près de 70 % d'entre eux ont indiqué avoir pratiqué l'injection pour la première fois en dehors du milieu festif alternatif ; 26 % seulement déclarent l'avoir fait pour la première fois en milieu festif. Il est un facteur important à prendre en compte dans ce cadre, c'est le type de soirées habituellement fréquentées : les individus qui fréquentent le milieu punk et/ou les free-parties seraient plus souvent initiés à cette pratique en milieu festif que ceux qui fréquentent les technivals. Mais cette donnée issue d'une enquête auprès d'un échantillon relativement restreint mériterait d'être validée auprès d'un nombre plus conséquent d'injecteurs pour pouvoir généraliser les résultats.

La volonté de potentialiser les effets des drogues, surtout lorsque l'utilisateur ne possède sur lui qu'une faible dose de produit, ainsi que le contexte de la fête, la disponibilité des substances et la permissivité quant à la consommation, éventuellement la disponibilité du matériel de réduction des risques et la rencontre avec un groupe d'injecteurs sont autant de facteurs qui amèneront l'individu à réitérer les pratiques d'injection. Enfin, la baisse de vigilance de l'utilisateur après deux jours de fête, ou encore l'attrait que procure l'héroïne pourraient contribuer à faciliter les passages à l'injection chez des usagers de drogues en quête d'expérimentation (PARIS-2008).

En termes d'évolution, Rennes notait en 2006, un rajeunissement des usagers, mais surtout un changement dans l'initiation aux pratiques d'injection. Certains auraient appris seuls à s'injecter en milieu festif. Ces *initiations sauvages* peuvent conduire l'utilisateur à shooter n'importe comment avec tous les risques au niveau sanitaire qui peuvent y être associés. Seul ce site a mis en avant ce constat.

3.3. Des pratiques distinctes en fonction des milieux fréquentés

Les pratiques d'injection en milieu festif semblent principalement identifiées en milieu punk-rock et en milieu techno (PARIS-2008). Mais, il convient de rappeler que ce sont là, les deux milieux sur lesquels sont basées les observations du dispositif TREND, avec une prédominance pour le milieu festif techno. Les données relatives au milieu punk sont donc à considérer avec beaucoup de précautions.

Deux profils d'injecteurs semblent se distinguer selon que l'on considère l'un ou l'autre des ces milieux. Dans le premier type de soirée, ce sont d'avantage des individus de moins de 25 ans, tandis qu'en milieu punk, les usagers auraient plus de 30 ans.

- *En milieu techno, le profil des injecteurs a évolué depuis 10 ans : les injecteurs d'avant étaient en majorité des anciens hippies ou rockeurs qui profitaient de « cette zone de non droit » pour s'adonner à des pratiques d'injection, puisque les produits y étaient plus largement disponibles qu'en milieu urbain. Les injecteurs actuels compteraient une plus grande proportion de personnes issues du mouvement techno et qui, avec le temps, seraient passées à la pratique d'injection, mais leur motivation première à fréquenter ce milieu était les valeurs véhiculées par l'espace festif alternatif (RENNES-2008).*

L'injection aurait été introduite au sein de ce milieu par des usagers injecteurs issus du milieu urbain, s'identifiant pour certains à la mouvance punk-rock (TOULOUSE-2008). Une autre explication avait été avancée par ce même site en 2006, pour justifier l'introduction de l'injection au sein du milieu festif : *une moindre empathie des usagers pour les codes véhiculés par le milieu hardcore, ainsi qu'une modification de la structuration de l'évènement festif en lui-même*. Ces changements au niveau de « l'identité culturelle » de la fête aurait induit chez les teuffeurs une certaine vulnérabilité vis-à-vis de nouveaux modes de consommation, telle que l'injection

S'agissant du milieu punk/rock, il semble plus difficile d'identifier une évolution dans le profil des injecteurs. Notons toutefois que dans ce milieu, la pratique de l'injection semble moins rejetée qu'en milieu techno. Ainsi, plusieurs faits relatés dans le rapport

TREND-Rennes (2008) rapportent l'exclusion d'usagers injecteurs en milieu techno, contrairement au milieu punk où, bien que cette pratique soit réalisée à l'abri des regards, il semble qu'une partie des usagers (injecteurs et non injecteurs) soit plus conciliante vis-à-vis de ce type de pratique. C'est d'autant plus vrai lorsque les usagers disposent d'un lieu pour pratiquer leur injection en toute intimité (e.g. un camion) et qu'ils ont fait le choix d'acheter et de consommer ensemble leur produit.

Enfin, parallèlement à cette distinction de profil d'usagers selon les milieux, des différences sont identifiables en termes de produits consommés. Ainsi, l'héroïne demeure le produit de prédilection des usagers injecteurs, quel que soit le milieu fréquenté, viennent ensuite les amphétamines pour le milieu punk et la cocaïne pour le milieu techno.

3.4. Des profils d'injecteurs en milieu festif

3.4.1. Des pratiques en milieu festif peu distinctes de celles pratiquées en milieu urbain

Globalement, les différentes descriptions réalisées quant aux rituels d'injection en milieu festif montrent que ceux-ci sont très proches de ceux du milieu urbain, que ce soit au niveau de la préparation des produits que de l'injection elle-même. Il est à noter toutefois, que les pratiques sont spécifiques aux produits injectés, mais aussi aux conditions dans lesquelles l'injecteur se trouve au moment de l'usage (squat, rue, appartement, milieu festif en plein air ou fermé) et des connaissances et habitudes vis-à-vis de ce mode d'usage.

Le seul point de distinction qui peut être mis en évidence entre une injection pratiquée en milieu « protégé » et à l'abri des regards (en appartement) et une injection pratiquée en milieu festif, où les conditions d'isolement, de salubrité, de bruit... sont moins favorables, porte éventuellement sur la rapidité avec laquelle ces différentes étapes se succèdent. Dans les contextes les plus exposés, les usagers n'hésitent parfois pas à supprimer l'une ou l'autre des étapes comme par exemple le passage du tampon avec alcool pour désinfecter la partie du corps où aura lieu l'injection (RENNES-2008).

3.4.2. Des consommations principalement solitaires

La consommation en groupe ou en solitaire dépend très souvent du groupe de pairs. Si au sein de celui-ci les personnes sont elles-mêmes des injecteurs, il est alors possible que les injections se fassent ensemble (TOULOUSE-2008), tout en étant à l'abri des regards des non injecteurs. En revanche, l'usager cherchera à s'isoler du groupe si celui-ci désapprouve ce type de pratique. Parmi les raisons évoquées pour justifier cet isolement, on retrouve le regard critique des pairs sur une pratique peu appréciée, mais aussi le fait de ne pas vouloir montrer un corps parfois très dégradé du fait de la répétition des injections. Enfin, il semblerait que certains produits soient plus propices à une consommation en groupe, c'est le cas notamment des stimulants. En revanche, la consommation d'opiacés se ferait plutôt en solitaire. Dans ce cas, l'usager cherche un endroit calme pour pratiquer ses injections, la voiture est très souvent citée comme lieu propice à ce mode d'usage (RENNES-2008 ; TOULOUSE-2008).

3.4.3. Des quantités consommées très variables d'un usager à un autre

Les quantités injectées sont très variables d'un usager à l'autre, mais elles sont surtout liées à la dépendance de l'usager vis-à-vis des substances psychoactives, de son accoutumance au produit et enfin de son budget pour la soirée. Ainsi, un débutant prendra une dose équivalente à 0,10 g d'héroïne ou de cocaïne, tandis qu'un usager avéré pourra consommer jusqu'à 0,20 ou 0,30 g. d'héroïne ou de cocaïne voire plus pour certains.

3.5. Les produits consommés par voie injectable en milieu festif

Les consommations en milieu festif sont très proches de celles du milieu urbain. Toutefois, il est possible de relever quelques spécificités en milieu festif. Ainsi selon PRELUD⁷ (2006), enquête menée auprès de 1018 usagers fréquentant les structures de première ligne, les usagers qui fréquentent à la fois le milieu festif et le milieu urbain consommeraient davantage les produits supposés liés à la fête (MDMA, amphétamines, cocaïne et champignons hallucinogènes) que ceux qui ne fréquentent que le milieu urbain. De la même façon, ils consommeraient par mois presque deux fois plus de produits différents que les usagers du milieu urbain (hors consommation d'alcool, de tabac et de cannabis). La multiplicité des produits présents sur les sites, ainsi que l'offre permanente facilitent leur consommation et l'approvisionnement en produits divers. S'agissant des produits injectés, la cocaïne et l'héroïne semblent être ceux qui sont injectés le plus fréquemment. On note peu d'évolution sur ce point depuis 2004, si ce n'est peut-être une plus grande consommation de cocaïne du fait de sa plus grande disponibilité et de la réduction de son coût (RENNES-2008). En fait, ce qui semble déterminer le choix de consommer tel ou tel produit demeure la disponibilité du produit, l'appétence de l'usager vis-à-vis de celui-ci, mais aussi le prix des substances disponibles sur le site et le budget dont dispose l'usager pour sa soirée.

3.5.1 L'héroïne et la cocaïne, les produits phares de l'injection

Sur l'ensemble des sites TREND, héroïne et cocaïne sont les produits le plus souvent identifiés comme étant injectés. En 2004, Rennes relevait une plus forte présence de l'héroïne par rapport à l'année précédente notamment dans les rassemblements de grande envergure. Elle était alors consommée principalement comme extra, du fait de son coût élevé, bien qu'elle ait été souvent décriée pour ses produits de coupe. Toulouse note qu'à partir de 2005-2006, l'héroïne aurait été davantage rencontrée sur son site et notamment en milieu festif alternatif. Celle-ci semblait alors plus acceptée sur les sites festifs.

La cocaïne pour beaucoup d'injecteurs serait le produit de la fête. Toutefois, son coût élevé l'amène à être considéré comme de l'extra. La cocaïne induirait chez les usagers des comportements compulsifs d'injection (qualifiés de craving), car les effets de cette substance durent peu longtemps et poussent l'usager à réitérer les pratiques très fréquemment.

⁷ PRELUD : Première ligne, usagers de drogues, enquête réalisée par l'OFDT auprès d'usagers qui fréquentent les structures de première ligne. Cité in Cadet (A.), et al., Phénomènes émergents liés aux drogues en 2006. Huitième rapport national du dispositif TREND, 2008, Saint Denis, OFDT, 188 p.

3.5.2. Un plus grand recours aux stimulants qu'en milieu urbain

Comme indiqué dans l'enquête PRELUD (2006), les produits stimulants semblent nettement plus fréquemment consommés en milieu festif qu'en milieu urbain. Ainsi, l'ecstasy serait appréciée pour ses effets décrits comme forts et induisant *une violente montée, des bouffées de chaleur* (RENNES-2005), bien que la qualité de celle-ci soit souvent remise en cause. Malgré tout, il semble que peu de précautions soient prises lors de l'injection de MDMA. Dans le meilleur des cas, une quantité réduite de produit peut être injectée pour évaluer ses effets, mais dans un souci de préserver les points d'injection, peu d'usagers semblent agir ainsi.

Des amphétamines, peuvent aussi faire partie des produits injectés. Elles sont particulièrement appréciées pour leurs effets stimulants. À Rennes en 2004, cette substance semblait davantage présente dans les espaces festifs de type punk. Toutefois, cette consommation par injection reste peu répandue, le speed n'ayant pas besoin d'être consommé par voie injectable pour en potentialiser les effets (RENNES-2005).

3.5.3. Des injections plus expérimentales

Quelques sites TREND font état du repérage d'une injection de kétamine, bien que celle-ci soit le plus souvent consommée par voie nasale. Toutefois, elle peut être injectée pour une recherche d'effets plus rapides et plus puissants par des teuffeurs expérimentés, parfois dans un but récréatif (RENNES-2005). Marseille (2005) indique que sur son site ces injections se feraient surtout en intramusculaire, tandis que Metz (2008) indique que les injections identifiées seraient en intraveineuse.

3.5.4. Un moindre recours à la substitution

Les produits de substitution sont peu présents en milieu festif. En effet, la multiplicité des produits disponibles sur les sites conduit les usagers par voie intraveineuse à préférer un usage d'autres produits que la substitution. Les usagers qui font usage de traitement de substitution en semaine pourront profiter du temps de fête pour interrompre pendant provisoirement leur traitement, et faire usage d'autres substances plus propices à la fête, telle l'héroïne par exemple.

D'un autre côté, certains usagers peuvent opter pour une consommation de produit de substitution en milieu festif simplement pour éviter l'effet de manque aux opiacés, et dans le même temps, profiter de la fête pour consommer des stimulants telle la cocaïne.

Enfin, s'agissant de la consommation de Skénan® en milieu festif, celle-ci a très nettement diminué car il semble maintenant bien difficile de s'en procurer compte tenu du fait de la réduction des prescriptions par la médecine de ville.

3.6. Des produits consommés en association

La plupart des sites TREND notent une consommation concomitante d'héroïne et de cocaïne sous la forme de *speed ball*, c'est-à-dire dans une même seringue. Metz (2008) explique qu'une consommation associée de ces deux substances implique pour l'utilisateur des sensations plus intenses qu'une consommation de ces mêmes produits pris isolément, l'un à la suite de l'autre. Les proportions d'héroïne et de cocaïne en *speed ball* sont généralement de 50 % pour chaque substance. Néanmoins, aucune règle n'existe et toutes les proportions sont possibles.

D'autres mélanges ont été rencontrés notamment sur le site de Rennes (2008), mais cette fois en consommation par divers modes d'usage (injection et ingestion) :

- « *héroïne/MDMA, héroïne/ecstasy, ces mélanges peuvent être pratiqués dans une même seringue ou en alternance. L'alternance provoque un effet de yoyo, avec de puissantes montées et de fortes descentes. Les mélanges sont propices au milieu festif du fait de la forte disponibilité du produit* ».

Enfin sur le site de Metz en 2007, les associations d'héroïne en injection et d'hallucinogènes ingérés (LSD) ont été rencontrées. Le Subutex® est parfois consommé à la place de l'héroïne pour éviter un effet de manque et/ou adoucir la descente des stimulants. Enfin, Metz indique que très fréquemment, l'alcool, l'ecstasy, le speed, le cannabis et les hallucinogènes sont des produits qui viennent se surajouter aux consommations de cocaïne et d'héroïne, afin d'en potentialiser ou d'en réguler les effets, ou encore simplement par habitude.

4. Représentation de l'injection et risques encourus

4.1 Représentation de l'injection : entre rejet et exclusion

4.1.1. Une pratique massivement rejetée

Dans les espaces festifs, les pratiques d'injection seraient relativement stigmatisées car assimilées à la perte de contrôle, à la déchéance et au VIH/sida. L'ensemble des observations recueillies depuis plusieurs années converge vers un rejet assez massif de cette pratique de la part des teuffeurs non injecteurs. Bien que la visibilité de la pratique d'injection soit croissante, elle n'en demeure pas moins rejetée par la majeure partie du public du milieu festif alternatif, par ailleurs consommateurs de produits psychoactifs par d'autres voies d'administration. La consommation de psychotropes est souvent perçue comme un élément essentiel de la fête. Alors que l'injection est davantage associée à la notion de mal-être et apparaît comme une modalité de consommation incompatible avec cette idée de « fête ».

Le mouvement techno souffre déjà d'une image systématiquement associée à la consommation de produits. Le fait de compter des injecteurs parmi eux semble être un poids supplémentaire qui ternit encore la réputation de ce mouvement :

- *L'injection représente un danger pour le mouvement, non seulement au niveau de son image, qui, exploitée par les politiques et les médias, est stigmatisée en étant associée aux toxicomanies...* (TOULOUSE-2008)
- *La crainte d'incidents sanitaires liés à l'injection pourrait mettre en cause [la] responsabilité [des organisateurs]...* (METZ-2008)
- *Celui qui injecte est perçu comme un individu qui ne peut plus gérer sa consommation. Pour les non-injecteurs, la vision d'un shoot, ou même de sa préparation, renvoie à une image beaucoup moins festive que le gobage ou le sniff. Cette vision implique une notion de dépendance dans l'imaginaire collectif, une vision qui ne s'inscrit pas dans le cadre festif.* (RENNES-2005)

4.1.2. Une pratique excluante

Quel que soit le milieu festif, l'injection reste une pratique mal perçue et excluante que les usagers préfèrent taire de peur d'être mal jugés. Ils sont conscients que cette pratique est diabolisée et associée à une image de déchéance. Ils avouent volontiers les abus de certains usagers irrespectueux qui laissent traîner le matériel usagé ce qui contribue à renforcer la mauvaise image de ces derniers. « *Parce que c'est vrai qu'il y en a pas mal qui se shootent et qui gèrent que dalle, qui font des conneries. Après c'est normal, tu ne vas pas non plus te shooter devant tout le monde, tu gardes ça pour toi* » rapporte le site de Rennes en 2008. Le sentiment d'être mis à l'écart serait renforcé par la volonté des injecteurs de rester pudiques vis-à-vis de leurs pratiques :

- *« Moi, c'est pas écrit sur ma tête, et je vais pas dire ça ouvertement, et je ne vais pas shooter devant un gars qui ne shoote pas. Je suis discret. Ce n'est pas que j'ai peur d'être mis à l'écart. C'est une question de respect vis-à-vis des autres. T'as*

pas à faire ça devant quelqu'un qui ne shoote pas, il n'a pas besoin de savoir comment cela se passe. Y en a que ça effraie tout de suite parce qu'ils ne connaissent pas ça. Il y a des gens qui ne peuvent pas imaginer que je me shoote parce que je parle bien avec eux » (RENNES-2008).

L'exclusion est donc autant le fait des teuffeurs non injecteurs que des injecteurs eux-mêmes, puisque ces derniers s'extraitent de l'espace collectif de la fête que forment le *dance-floor*, le *Chill-out* pour privilégier des lieux à l'abri des regards (véhicules, tentes, toilettes). Dans un groupe d'usagers, soit les pratiques d'injections sont partagées par tous les membres, soit elles sont isolées et l'individu injecteur finira par s'exclure, de son propre fait ou à la demande des autres membres, pour consommer. L'usager injecteur peut être amené à fréquenter de nouveaux milieux et donc à changer de groupe de pairs.

- *l'injection est une pratique à la fois proche et lointaine : proche dans le sens où elle est plus divulguée qu'avant et, lointaine vue que sa caractéristique principale reste sa dissimulation. Un principe de discrétion et une relative notion de tabou distinguent en effet, la pratique de l'injection des autres modes de consommation, entraînant par conséquent des phénomènes de mise à l'écart. (TOULOUSE-2008)*

4.2. Les facteurs de risque propres à l'injection en milieu festif

L'enjeu n'est pas ici de décrire avec précision les différents risques propres à l'usage par voie injectable (e.g. VIH/VHC, abcès) mais de relever les facteurs potentiellement aggravants d'une injection réalisée dans un cadre festif. Une injection effectuée en free party et/ou en technival comporte-t-elle plus de risques qu'une injection réalisée en milieu urbain ? Afin de répondre à cette interrogation, il conviendra de centrer l'analyse autour de la question de la disponibilité des produits, des conditions d'hygiène, des situations de partage et de confusion comme de la connaissance des risques de transmission du VHC.

4.2.1. La notion de fête conjuguée à une forte disponibilité des produits constituent un facteur de risque pour les usagers injecteurs

La disponibilité des produits ainsi que leur diversité est souvent plus grande en milieu festif qu'en milieu urbain, notamment sur les événements d'ampleur de type technival. Parallèlement, l'origine des produits est souvent inconnue et leur qualité est jugée très variable.

La fête induit un changement dans la notion d'espace et de temps chez l'usager. Celle-ci ne s'arrêtant au plus tôt qu'en fin de matinée, les usagers peuvent être incités à reculer leur plage de sommeil, voire à s'abstenir de dormir. Même si ces caractéristiques ne sont pas réservées aux injecteurs mais à l'ensemble des usagers de drogues fréquentant le milieu festif alternatif, il convient de souligner ce facteur de risque. L'abondance de produits, l'ambiance festive, la volonté de se maintenir éveillé jusqu'au bout de la fête conduisent les injecteurs à augmenter leurs consommations par rapport à leur usage habituel. La diversité des produits incite probablement certains usagers injecteurs à expérimenter de nouvelles consommations ou associations de produits (ex : injection de

kétamine, MARSEILLE-2005). Ainsi, le risque de bad trip⁸, d'overdoses, de descentes désagréables semble être majoré en milieu festif.

- *Il est vrai que la diversité des produits immédiatement accessibles en milieu festif et leur coupage éventuel avec d'autres substances non recherchées constituent une majoration des risques ou des effets indésirables. Ainsi les usagers injecteurs de cocaïne ou d'héroïne parlent facilement du risque de surdose lié à une disponibilité massive de produits... » (METZ-2008)*

La fréquence plus importante des consommations, du fait de l'allongement de la durée d'éveil, augmente le risque de dégradation du système veineux. L'état de conscience des usagers, altéré par leurs consommations (alcool, cocaïne), influe probablement sur la maîtrise du geste d'injection. La présence d'arnaques, de produits plus frelatés qu'en milieu urbain et achetés à un dealer inconnu semble majorer le risque d'abcès, de nécroses, de poussières...

4.2.2. Les situations de partage et de confusion

Le non-partage du petit matériel ne semble pas acquis par tous les usagers injecteurs rencontrés. À cette méconnaissance du risque VHC et de ses modes de transmission détaillés dans le point suivant, il convient d'ajouter des situations qui favorisent le partage volontaire du matériel (seringues, aiguilles et petits matériels). Elles surviennent lorsque les usagers injecteurs n'ont pas accès au matériel de réduction de risques et lorsque ces mêmes usagers n'ont pas ramené leurs propres matériels. L'absence des associations de réduction des risques, notamment sur les soirées de type free parties, peut engendrer des comportements à risques chez les injecteurs :

- *« C'est mieux quand ils sont là. Le partage de seringues, c'est fréquent, il y en a beaucoup qui n'ont pas leur matériel et ils se les prêtent plus facilement avec juste un rinçage avec de l'eau de javel. Quand il y a les stands, il y a moins de partage » (RENNES-2008).*

Par ailleurs, au-delà du partage volontaire, différents éléments sont à prendre en compte concernant les situations de confusions, situations où l'utilisateur utilise malencontreusement du matériel souillé pour prodiguer une injection. *« Certaines situations favorisent la confusion : ambiance festive, présence d'une grande quantité de matériels entraînant des confusions sur leurs propriétaires lors d'injections en groupe, contexte de consommation intensive. L'effet physiologique de la substance (perte de vigilance par exemple) a aussi une influence sur les pratiques, notamment lors de la consommation de stimulants comme la cocaïne »⁹, produit le plus injecté en milieu festif après l'héroïne¹⁰.*

4.2.3. Les conditions d'hygiène difficile en milieu festif

Les conditions sanitaires propres au milieu festif tels que les problèmes d'hygiène personnelle et de propreté du lieu choisi pour l'injection (boue, absence de point d'eau)

⁸ Il s'agit d'une mauvaise expérience liée à un usage de drogues, qui peut se manifester par des angoisses, une paranoïa, une crise de panique...

⁹ In Debrus M, *Impact de nouveaux outils sur les risques de l'injection, gestion des risques liés au saignement après l'injection, prévention des risques de partage accidentel ou de confusion*, Rapport d'enquête, Apothicom, juin 2008, p27.

¹⁰ Cf. chapitre sur « les produits consommés par voie injectable en milieu festif »

constituent un facteur aggravant en termes de risques. Ce facteur se trouve majoré par le stress qu'engendre l'endroit où le geste est pratiqué, par l'abus de consommation de produits psycho actifs, par le manque de luminosité et la peur de se faire voir par d'autres personnes. Les usagers sont conscients de prendre des risques. Cependant, ce rapport aux risques dépend aussi de la situation sociale de ces derniers. En effet, certains usagers précarisés, observés habituellement en milieu urbain, qui ne disposent pas de logement, n'ont pas forcément le sentiment de prendre plus de risques en pratiquant une injection durant un évènement festif qu'en dehors de celui-ci. En revanche, un usager qui pratique habituellement l'injection à son domicile aura quant à lui le sentiment de prendre davantage de risques au sein du contexte festif.

4.2.4. Une méconnaissance du risque de contamination par le virus de l'hépatite C (VHC)

Même si la transmission du VHC par injection n'est pas le seul fait du milieu festif, il convient de souligner une relative méconnaissance des usagers fréquentant ce milieu vis-à-vis de ce risque et de ses modes de transmission. Globalement, les risques liés au partage de la seringue et des aiguilles semblent connus. Cependant la question de la réutilisation et du partage du petit matériel (cuillère, eau, filtre) reste problématique. Le manque d'information serait criant pour les usagers injecteurs qui ne fréquentent pas les structures bas-seuil (notamment les programmes d'échange de seringues) en milieu urbain qui aurait peu l'occasion de recevoir de l'information. Les espaces d'information sur les évènements festifs seraient les seuls à avoir accès à cette population. Mais il est difficile pour ces associations d'entrer en contact avec la population injectrice lors des rassemblements, notamment lorsque la distribution se fait directement au stand, aux yeux de tous. C'est pourquoi certaines d'entre elles ont décidé de créer des pôles d'action spécifique à ce risque, isolant les usagers injecteurs des autres usagers dans le but de faciliter les échanges avec ceux-ci.

5. La Réduction des Risques liée à l'injection en milieu festif

5.1. Une prise en compte du risque lié à l'injection arrivée tardivement

C'est à partir de 1995 et la création d'associations communautaires telles que *Techno plus*, *le tipi* et *Keep smiling* qu'une démarche de réduction des risques a pu s'exprimer en milieu festif techno, espace dépourvu de dispositif sanitaire et considéré par les pouvoirs publics comme étant des « situations à haut risque »¹¹ (problèmes sanitaires, d'ordre public). L'initiative était issue de personnes appartenant au milieu festif alternatif. Ainsi, la perception des risques se concevait selon les représentations et les pratiques de consommation les plus consensuelles dans le milieu festif, à savoir la consommation de drogues synthèses (ecstasy, LSD) par voie orale et nasale, et le rejet de l'héroïne et de la pratique de l'injection. Une certaine dichotomie existait entre d'un côté la réduction des risques en milieu urbain, plus ancienne, qui articule ses actions autour d'une pratique (l'injection), d'un produit (l'héroïne) et d'une médication (substitution) et la réduction des risques en milieu festif, qui développe des outils tels que des brochures d'information objective sur les produits, l'écoute active, le *chill-out*, le *testing*. Perez, intervenant pour la Mission Rave à Médecins du Monde déclarait en 2008 :

- « pour moi au début, on m'avait dit qu'il n'y avait pas d'injecteurs sur la scène techno, qu'il n'y avait que des gobeurs de « taz », mais nous nous sommes rendus compte qu'en fait il y avait pas mal de demandes de seringues stériles à l'accueil de Médecins du monde »¹².
- « La première alerte cependant, s'est faite lors du technival de Fleurac en 2001 où pour la première fois, les structures de RDR présentes ont observé beaucoup de jeunes, voire même de très jeunes (moins de 18 ans) qui venaient chercher des kits d'injection dans les différents stands ». (TOULOUSE-2008)

Il s'avère que le phénomène techno alternatif a commencé à prendre de l'ampleur dans les années 1999/2000, les soirées de type technival pouvaient accueillir alors jusqu'à 10 000 voire 15 000 participants. Des demandes concernant du matériel stérile ont eu tendance à être plus récurrentes au sein des différents stands de réduction des risques, surtout à partir de 2003/2004. Les structures de réduction des risques présentes, s'appuyant sur une démarche communautaire et/ou professionnelle, ont commencé à renforcer leur action autour de ce risque. Le rapprochement des associations de réduction des risques en milieu festif avec les dispositifs issus du milieu urbain (Programme échange de seringues, CAARUD, CSST), la visibilité croissante des pratiques d'injection dans des conditions

¹¹ En 1995, une circulaire émise par la Direction générale de la police nationale, intitulée « Les soirées raves : des situations à haut risque », présente les raves parties comme « des points de vente et d'usage de stupéfiants » et liste les différentes opérations de police qui peuvent y intervenir. In http://fr.wikipedia.org/wiki/Rave_party#R.C3.A9pression_1.C3.A9gislativ

¹² In l'éducation aux risques liés à l'injection en France, actes de la table ronde du 6 juin 2008 « les expériences françaises »

difficiles¹³ et l'augmentation de la demande en matériels stériles pour l'injection n'ont fait que renforcer cette prise en compte.

5.2. L'accès facilité au matériel stérile d'injection

La mise à disposition facilitée du matériel d'injection constitue une des stratégies adoptées en 1987, pour favoriser l'usage unique et le non partage des seringues. L'approvisionnement en matériel stérile de réduction des risques peut être planifié par les usagers avant l'arrivée sur la fête. Dans ce cas, les usagers se fournissent généralement en matériels au distributeur de seringues ou au programme d'échange de seringues de leur lieu de résidence ou encore en pharmacie. Ils se rendent ensuite sur le lieu de la fête avec leur matériel, c'est notamment le cas pour les soirées de petite ou taille moyenne, où les associations de RDR ne peuvent être toujours présentes. L'inconvénient de cet acte est lié au risque de contrôle par les services répressifs à l'entrée de l'évènement. En effet, posséder ce matériel lors d'un contrôle des forces de l'ordre peut induire une fouille méticuleuse de l'usager, à la recherche de substances psychoactives illicites. Si une structure de réduction des risques est présente sur le site de l'évènement, les usagers qui ont connaissance de la présence de celle-ci, n'hésiteront pas à venir y chercher le matériel dont ils ont besoin, limitant ainsi les situations de partage¹⁴ mais aussi les risques de fouilles approfondies à l'entrée de l'évènement.

L'action des structures de réduction des risques porte aussi sur la récupération du matériel d'injection. Les différentes associations proposent également de récupérer le matériel usagé. En effet, elles disposent le plus souvent de conteneurs « gros format » sous leur stand, et elles invitent les usagers à y ramener le matériel souillé. Elles peuvent par ailleurs, proposer aux usagers des conteneurs de « petit format ».

La difficulté à échanger lors de la passation du matériel entre les différents protagonistes (usagers et acteurs de RDR) est régulièrement relevée. En effet, par soucis de discrétion et/ou par refus de l'usager, les acteurs de RDR ne sont pas toujours en mesure d'échanger avec ce dernier. Cette difficulté à établir une relation lors de la remise de matériel stérile, ainsi que la pratique d'injection dans des conditions difficiles et une relative méconnaissance des usagers sur les risques de contamination par le virus de l'hépatite C ont amené certaines structures de RDR à créer une salle destinée à la remise de matériel stérile pour usagers de drogues, adossée à l'accueil, animée par des animateurs compétents sur la thématique de l'injection. Cet espace offre un cadre propice aux échanges sur la pratique de l'injection. En effet, les intervenants prennent davantage le temps de présenter les différents outils disponibles, d'analyser la demande de l'usager et de l'orienter vers les structures d'aide, de réduction des risques ou de soins adaptées.

5.3. La visibilité du matériel stérile d'injection dans les espaces festifs

Derrière la question de l'accès facilité au matériel de réduction des risques sur les évènements, se cache l'épineuse question de la visibilité de celui-ci. Il semble que, parmi

¹³ Cf. Chapitre « Représentations de l'injection et risques encourus ».

¹⁴ Cf. Chapitre les situations de partage et de confusion.

les acteurs de prévention, groupes d'auto-support ou acteurs du milieu associatif, la question de la disponibilité des seringues dans les événements constitue un thème controversé :

- « Pour certains, la disponibilité trop visible des seringues sur les stands de prévention à l'occasion de certaines manifestations festives pourrait permettre parfois de favoriser le passage à ce mode d'usage dans un contexte particulier. En effet, l'ambiance de permissivité, les stimulations sonores et visuelles permanentes qui «aturent la capacité de réflexion», la grande disponibilité et l'offre des drogues, la déshinhibition et parfois la confusion induite par les effets des produits consommés, la fatigue accumulée, l'envie de goûter de nouvelles sensations, peuvent favoriser le passage vers la voie injectable. D'autres acteurs de prévention affirment quant à eux que l'absence de visibilité du matériel d'injection ou son manque d'accessibilité peut conduire à des prises de risque parmi des usagers qui n'oseraient pas demander des seringues dans un environnement où cette pratique reste stigmatisée. » (TREND-2005)

Une position médiane semble aujourd'hui être privilégiée par une partie des acteurs de RDR en milieu festif. Il s'agit d'accrocher le matériel stérile au niveau du stand de prévention, à la vue de tous. Ainsi, l'utilisateur injecteur voit qu'il peut se procurer du matériel stérile dans le stand de prévention. Mais s'il souhaite en disposer, il doit s'adresser à un intervenant. Cette technique permet d'augmenter le niveau de visibilité, donc d'accessibilité tout en contrôlant la distribution de ce matériel afin de limiter le passage à ce mode d'administration pour des novices.

5.4. L'éducation à la réduction des risques liés à l'injection

5.4.1. Des expérimentations clandestines en milieu festif

Depuis plusieurs années, les différentes structures de réduction des risques font régulièrement allusion aux soucis rencontrés par les usagers injecteurs pour se faire une injection « à moindre risque » lors des événements festifs. Les conditions d'hygiène, les conditions matérielles, la très forte disponibilité et diversité des produits, leur qualité variable, etc. : ces éléments constituent autant de facteurs de vulnérabilité pour les usagers injecteurs. Par ailleurs, nombreux sont les usagers injecteurs de l'espace festif qui ne fréquentent pas les structures de réduction des risques en milieu urbain et qui n'ont de fait, pas accès aux informations nécessaires quant à l'adoption de bonnes pratiques en matière d'injection. Et quand bien même ils y ont accès, encore faut-il appliquer les techniques du « shoot à moindre risque » ! L'acte d'injection est ritualisé. Ces rites, difficiles à faire évoluer, sont parfois antagonistes avec les pratiques à moindre risque (e.g. lécher l'aiguille après avoir rempli la seringue pour ne pas perdre du produit). Beaucoup d'acteurs de RDR estiment que la seule distribution de matériel stérile d'injection n'est pas suffisante pour réduire les risques de contamination et de dommages liés à l'injection.

Conscientes des limites de ces actions, certaines structures ont alors engagé « clandestinement » des actions d'accompagnement à l'injection. L'accompagnement à

l'injection (AAI) ou éducation aux risques liés à l'injection (ERLI¹⁵) induisent la notion d'encadrement par les acteurs de réduction des risques, de contrôle. Le principe est ici de se rapprocher au maximum des pratiques d'injection « *dans l'escompte d'une appropriation concrète des pratiques à moindres risques* »¹⁶. Cette démarche consisterait à mettre à disposition, au sein de certains événements festifs, un espace animé par des acteurs de réduction des risques, où l'utilisateur serait informé des effets néfastes liés à l'injection, mais aussi de la manière de préparer et de réaliser une injection en limitant les risques. Au terme de l'échange, si l'utilisateur persiste dans le choix de s'injecter, les acteurs de RDR pourraient lui proposer qu'il réalise sa propre injection au sein de cet espace. Ce temps serait aussi l'occasion de pouvoir échanger avec l'utilisateur sur son parcours, sur la réduction des risques, sur l'existence des structures à bas et haut seuil, s'il n'en a pas connaissance et de l'orienter vers ces derniers si nécessaire. Cet élargissement de leur champ de compétences renforcerait leur mission de premier maillon dans la chaîne de santé publique et de réduction des risques.

5.4.2. Des questions éthiques

L'accompagnement à l'injection ou l'éducation aux risques liés à l'injection pose certains questionnements relevant à la fois de l'éthique, du cadre légal, des capacités opérationnelles et des compétences :

- Quel cadre légal est offert aux personnes physiques (acteurs de RDR et usagers) et morales concernées par cette démarche ?
- Accompagner l'injection signifie t'il aider à se droguer ? Faire une injection à la place de l'utilisateur ?
- Doit-on refuser l'accès à cette salle à une personne mineure ? Un primo-injecteur ? Un usager trop "défoncé" ? Si un usager revient plusieurs fois au cours de la même soirée ?
- Qui accompagne l'utilisateur ? Un professionnel médical ? Un militant issu de l'autosupport ?
- Quid des complications (overdoses, poussières) après une injection prodiguée dans cet espace ?
- Quel est la responsabilité des intervenants en cas de complications ?
- Comment assurer des conditions d'hygiène "acceptables" en milieu festif ?
- ...

5.4.3 Vers une reconnaissance partielle

Le plan national de lutte contre les hépatites B et C (2009-2012) prend acte de certaines expérimentations d'éducation aux risques liés à l'injection et reconnaît « *le niveau élevé de séroprévalence de l'Hépatite C chez les usagers de drogues* » par voie injectable et les limites de la politique actuelle de réduction des risques. C'est pourquoi la Direction générale de la santé a défini certains objectifs en termes d'éducation à la santé des usagers injecteurs pour réduire les risques de transmission virale :

- *Disposer de recommandations pour l'élaboration de programmes légitimés d'éducation aux risques liés à l'injection afin de réduire les pratiques à risques, notamment auprès des injecteurs. Ces programmes pourraient alors être mis en*

¹⁵ Programme ERLI – CAARUD SIDA Paroles, Mars 2008, p37.

¹⁶ Recherche-action sur l'accompagnement à l'injection (AAI), Aides, 2009, p19.

œuvre au sein des Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques (CAARUD),

- *L'objectif quantifié est de réduire de 30% la fréquence des pratiques à risque lors des injections, en référence aux résultats de l'enquête "Coquelicot" InVS/ANRS.*

Ces recommandations sont jugées insuffisantes par une partie des acteurs de réduction des risques qui estime que le « *plan ne répond pas à l'urgence à laquelle sont confrontés les usagers de drogues* »¹⁷. Les acteurs de réduction des risques auraient souhaité expérimenter dans un cadre légal et reconnu, des programmes de type ERLI ou AAI sans attendre les conclusions des études à venir.

¹⁷ <http://a-f-r.org/plume/La-RdR-en-France/Le-plan-Hepatitis>

Conclusion

Les observations réalisées par les différents sites locaux du réseau TREND, permettent de dresser un état des lieux sur l'injection de drogues illicites pratiquée lors d'événements festifs et plus particulièrement sur le milieu « techno alternatif ». L'injection demeure rare au regard des autres modes d'administration (ingestion, sniffing...), taboue, contraire à « l'idée de la fête » et principalement consommée lors de rencontres particulières : les technivals et free parties. En effet, les « raves » sont fréquentées par un public moins « précarisé » et proposent un cadre moins propice à ces pratiques (i.e. contrôle social).

La population qui fréquente habituellement ces rassemblements est majoritairement masculine et âgée de 18 à 25 ans. Plus de 80 % d'entre eux ont consommé (toutes modalités de consommation confondues) des substances illicites récemment. Un éclairage sur les pratiques d'injection se justifie principalement par les risques, sanitaires notamment, inhérents à cette pratique. La hausse constatée du nombre de matériels de réduction des risques (Kits ou seringues) délivrés à l'occasion de ces événements par les acteurs de la réduction des risques, peut renforcer cette observation de la hausse de l'injection. Cet indicateur peut également témoigner d'une meilleure appropriation du dispositif de réduction des risques par les usagers, même si l'on observe des pratiques d'injection à risque plus importantes parmi la jeune génération ; population majoritairement représentée lors de ces événements festifs.

L'héroïne et la cocaïne sont les deux produits principalement injectés. D'autres produits peuvent aussi, de façon beaucoup plus rare, être consommés par voie injectable lors de ces événements, comme la kétamine, la MDMA ou des médicaments de substitution aux opiacés.

Deux sous-groupes d'injecteurs sont identifiés : des injecteurs quotidiens, pour qui la fête constitue une opportunité de plus de consommation. Ces derniers, plus âgés et en situation de plus grande précarité, seraient en contact par ailleurs avec les structures médico-sociales (CSST et/ou CAARUD). Le second groupe est composé d'injecteurs occasionnels, pour qui l'événement festif constitue l'occasion de pratiquer l'injection. Si la plupart des primo-injections ont lieu en dehors de rencontres festifs, les Technivals constituent néanmoins un cadre propice pour initialiser ces pratiques.

Ainsi, la présence des acteurs de la réduction des risques sur ces événements est essentielle en proposant un accès facilité au matériel de réduction de risques sur les sites des événements. Cet accès facilité a permis notamment d'endiguer considérablement le nombre de contaminations par le VIH chez les injecteurs de produits psychoactifs et de diffuser des conseils de réduction des risques à une population peu informée sur les risques inhérents à la pratique d'injection, notamment celle qui ne fréquente pas un programme de RDR en milieu urbain.

La distribution du matériel d'injection stérile n'a cependant pas permis de résoudre le problème des dommages liés à l'injection (i.e. abcès, poussières, dégradation du capital veineux...), majorés par le contexte particulier des événements festifs (obscurité,

insalubrité, disponibilité importante de produits...), et de diminuer la forte prévalence du VHC chez la population injectrice. C'est pourquoi une part grandissante des intervenants en milieu festif souhaitent mettre en œuvre, ou ont déjà entrepris, des actions innovantes telles que l'éducation aux risques liés à l'injection.

Bibliographie

Amar (C.), et al., Tendances récentes et nouvelles drogues, site de Rennes-Bretagne, rapport 2004. 2005 CIRDD Bretagne, Rennes.

Amar (C.), et al., Tendances récentes et nouvelles drogues, site de Rennes-Bretagne, rapport 2005. 2006 CIRDD Bretagne, Rennes.

Bello (P.Y.), et al., Phénomènes émergents liés aux drogues en 2004. Quatrième rapport national du dispositif TREND, 2004, Saint Denis, OFDT.

Cadet (A.), et al., Phénomènes émergents liés aux drogues en 2006. Huitième rapport national du dispositif TREND, 2008, Saint Denis, OFDT, 188 p.

CMSEA, Tendances récentes et nouvelles drogues, site de Metz, rapport 2007. 2008, CMSEA, Metz.

Debrus (M.), Impact de nouveaux outils sur les risques de l'injection. Juin 2008, Apothicom, 27p.

Girard (G.), et al., Tendances récentes et nouvelles drogues, site de Rennes-Bretagne, rapport 2007. 2008, CIRDD Bretagne, Rennes.

Halfen (S.), et al., Tendances récentes et nouvelles drogues, site de Paris, rapport 2004. 2005, ORS d'Ile-de-France, Paris.

Halfen (S.), et al., Usages de drogues et pratiques d'injection dans les espaces festifs à Paris : évolution et caractéristiques en 2007 (TREND), 2008, ORS d'Ile-de-France, Paris

Musso (S.) et al., Tendances récentes et nouvelles drogues, site de Marseille, rapport 2004. 2005, AMPTA-CIRDD PACA, Marseille.

Perez (P.), L'éducation aux risques liés à l'injection en France, une expérience en milieu festif. Journée thématique de l'AFR, Cahier thématique N°5, 16p.

Plancke (L.), Tendances récentes et nouvelles drogues, site de Lille, rapport 2004. 2005, Le Cèdre Bleu, Lille

Reynaud-Maurupt (C.) et al., Pratiques et opinions liées aux usages des substances psychoactives dans l'espace festif « musiques électroniques », 2007, Saint Denis, OFDT, 141p.

Sudérie (G.), et al., Tendances récentes et nouvelles drogues, site de Toulouse, rapport 2006. 2007, Graphiti, Toulouse.

Les observations réalisées par les différents sites locaux du réseau TREND entre 2000 et 2007 permettent de dresser un état des lieux sur l'injection de drogues illicites pratiquée lors d'événements festifs, et plus particulièrement sur le milieu « techno alternatif ». L'injection, qui concerne principalement l'héroïne et la cocaïne, demeure rare au regard des autres modes d'administration ; taboue et jugée contraire à « l'idée de la fête » elle est principalement pratiquée lors de technivals et de free parties.

Néanmoins, certains indicateurs soulignent une augmentation probable de l'injection au sein de ces espaces, fréquentés par une population jeune, masculine et très majoritairement consommatrice de substances illicites.

**Observatoire français
des drogues et des toxicomanies**

3, avenue du Stade de France
93218 Saint-Denis La Plaine Cedex
Tel : 01 41 62 77 16
Fax : 01 41 62 77 00
Courriel : ofdt@ofdt.fr

Site Internet : www.ofdt.fr



ISBN : 978-2-11-098566-8